



Les trois niveaux de l'éthique et l'enjeu d'une Charte des responsabilités universelles

Conférence à Rio+20 dans le cadre d'un « événement parallèle de la conférence ».

Pierre Calame

Conférence, FPH, 15 juin 2012, 4

Résumé

Résumé de 25 ans de travail international mettant la responsabilité au coeur de l'éthique du 21^e siècle puis travaillant aux trois niveaux de l'application de l'éthique : la conviction individuelle ; les références de l'action collective ; les normes internationales.

Chers Amis,

Je vais essayer en peu de mots de vous raconter vingt cinq ans d'histoire et de travail international qui nous a conduit aujourd'hui à Rio + 20 à dire qu'il est urgent que les gouvernements adoptent une feuille de route, les étapes pour arriver à adopter au niveau international une Charte des responsabilités universelles.

Le point de départ le plus ancien est la conférence de Stockholm sur l'environnement, la première conférence internationale sur l'environnement, il y a quarante ans. Dès cette époque, il était clair que la communauté internationale n'était pas préparée à traiter les nouvelles interdépendances mondiales irréversibles entre les sociétés et entre l'humanité et la biosphère, c'est-à-dire que la réalité de nos interdépendances a débordé l'état de conscience de nos sociétés, la nature des relations entre les pays et les normes internationales qui encadraient en principe l'activité humaine.

Comblé ce trou entre la réalité de nos interdépendances et notre conscience individuelle ou notre droit international est un énorme défi : pour y parvenir il faut que nous autres, sociétés du monde nous nous reconnaissons dans des valeurs communes pour gérer ensemble notre unique et fragile planète. Or nous sommes issus de traditions religieuses, philosophiques, culturelles, différentes. Savoir si, au carrefour de toutes nos traditions, on peut se mettre d'accord sur les valeurs communes et de savoir si ces valeurs communes sont adaptées pour gérer ensemble la planète implique un travail interreligieux, culturel, international, difficile.

Il faut, pour bien comprendre la difficulté, mesurer le chemin à parcourir depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La Déclaration universelle des droits de l'homme est issue de la tradition occidentale. On a pu, à partir de 1948, faire reconnaître l'universalité des droits de l'homme, mais à partir de valeurs entièrement enracinées dans le monde occidental.

Au moment où nous avons à gérer la planète ensemble, nous ne sommes plus dans la même situation qu'en 1948 avec l'hégémonie de l'occident. Seul un réel travail interculturel, interreligieux, inter-philosophique peut permettre d'arriver à cela. Un autre défi important auquel on s'est confronté au fil des années c'est de savoir quelle est la place des valeurs dans la vie des sociétés. Quelle est la portée concrète de l'éthique dans la transformation de la société ? On s'aperçoit alors qu'elle se situe à trois niveaux.

Premier niveau, ces valeurs communes doivent **parler à notre coeur** et contribuer à orienter nos propres comportements, nos propres choix. Les valeurs n'ont de sens que si elles nous guident dans les choix de notre propre vie. Quand des millions de gens se reconnaissent tous des valeurs communes, il va y avoir un impact sur la transformation de la société.

Second niveau, celui des convictions collectives. Quand un milieu, les jeunes, les entreprises, les juristes, les scientifiques, les journalistes, etc.. reconnaissent que ces valeurs communes sont au coeur de leur pratique collective. Alors ces valeurs commencent à agir sur les relations au sein de la société. Elles vont même pouvoir devenir une norme dans un milieu, par exemple les règles de responsabilité des journalistes, des entreprises, des jeunes, des enseignants, des scientifiques, etc..

Et puis il y a un troisième niveau, comme on le voit à l'issue de la Déclaration universelle des droits de l'homme : c'est la manière dont des valeurs admises par la société se créent des normes de droit international, qui vont s'imposer aux Etats, aux grandes entreprises, comme au reste de la société.

Il faut travailler à ces trois niveaux pour parvenir à une réelle transformation de la société à partir de nouvelles valeurs éthiques.

Sur vingt cinq ans de travail au niveau international, ce sont ces différentes étapes que nous avons essayé de franchir successivement.

Le premier travail, qui a abouti en 2001, a été une énorme confrontation interreligieuse, inter-philosophique, interculturelle. Elle a abouti à conclure que la responsabilité et la co-responsabilité seraient la base de l'éthique du XXIe siècle comme complément des droits de l'homme. De grands juristes internationaux disent même que la responsabilité est la phase cachée du droit, parce que l'énoncé de droits n'a de valeur que dans la mesure où il y a des personnes et des institutions qui rendent les droits effectifs, sinon la proclamation des droits est un discours sans portée.

Grâce à ce travail nous avons compris que la responsabilité serait au coeur du XXIe siècle pour deux raisons complémentaires qu'il faut bien comprendre. La première raison est que c'est une **valeur réellement universelle**. Chaque société a développé sa réflexion sur la responsabilité et cela pour une raison élémentaire, c'est que pour construire une communauté, il faut reconnaître que l'impact de mes actes sur les autres membres de la communauté, l'impact des actes de ces autres membres sur moi, sont également importants. Donc nous tenions un premier élément essentiel, l'universalité de l'idée de responsabilité. Intervenait à ce moment là la seconde question, le sens, **la pertinence de la responsabilité pour gérer la planète ensemble**. Et, là aussi, la conclusion a été assez évidente, oui effectivement cette notion de responsabilité, cette reconnaissance que l'impact de mes actes sur la planète ou sur les autres sociétés me concerne est la **contrepartie immédiate de l'idée d'interdépendance**. C'est bien parce que nous avons atteint un nouveau niveau d'interdépendance entre les sociétés, entre l'humanité et la planète que le niveau de conscience de la responsabilité change, se porte au niveau mondial.

Nous voyons, enfin, que la responsabilité est un élément fondamental, fondateur de la citoyenneté. Je suis citoyen d'une communauté depuis le niveau local jusqu'au niveau mondial, parce qu'existe un équilibre entre des droits que je revendique et les responsabilités que je me reconnais vis-à-vis du reste de la communauté.

Donc nous savions qu'à l'issue de ces dix ans de travail international, nous tenions quelque chose d'extraordinairement fort.

Maintenant il fallait revenir aux trois niveaux d'usage de l'éthique. Le premier niveau, des engagements personnels, conduisant à se demander l'écho que peut rencontrer la conscience des responsabilités dans le coeur de chacun et ce dans différentes régions du monde.

Le deuxième niveau était qu'au sein de chaque milieu socioprofessionnel, des réseaux d'individus et d'institutions - ce qu'on appelle des alliances citoyennes – se mettent ensemble pour définir ce que signifiait pour eux la notion de responsabilité et en faire un élément fondamental de leur action collective. Ça, ça demandait une seconde dynamique, la création d'alliances citoyennes internationales qui peuvent aller des jeunes aux journalistes, aux universitaires, aux scientifiques, aux militaires, aux entreprises, etc.. disant comment la responsabilité se traduisait en éthique collective ou même en norme pour leur milieu.

Et le troisième niveau, celui qui concerne Rio + 20 est de savoir si les gouvernements, si la communauté internationale sont prêtes à reconnaître **l'idée de responsabilité universelle** comme ils ont reconnu en 1948 les droits de l'homme comme base du droit international.

Pour que la société change réellement, ce qui est notre espérance à tous, **aucun niveau n'est plus important que l'autre, ces trois sont également indispensables.**

A partir de 2002, nous sommes entrés dans une deuxième étape de cette immense aventure, d'abord en mettant en débat la portée concrète de cette idée de responsabilité humaine au niveau des communautés de base.

Le deuxième processus a été le développement d'une quinzaine d'alliances citoyennes internationales élaborant chacune sa vision de la responsabilité.

Nous avons aidé à la naissance de cette dynamique mais il ne nous appartient pas du tout de dire à chacun comment il doit penser. C'est à lui de donner sa propre vision. Pour illustrer de manière provocante la diversité des dynamiques, je rappellerai qu'il y a deux ans avec l'Alliance des militaires, nous avons organisé un séminaire avec 800 officiers supérieurs de 32 pays à Bogota à l'occasion du 100e anniversaire de l'École de Guerre pour débattre de la responsabilité de l'armée par rapport à la société.

Avec la préparation de Rio + 20 nous en sommes venus à aborder la troisième dimension, comment la notion de responsabilité peut devenir le cœur d'un futur droit international ?

Je voudrais illustrer cela par deux exemples. Le Bangladesh est menacé d'un génocide climatique. Qui est responsable ? Devant quelle Cour internationale le Bangladesh peut-il se tourner pour dire « vos modes de vie sont en train de détruire mon peuple, vous devez être condamnés ou vous devez des compensations ? ». La réponse est simple, personne n'est responsable, il n'y a aucune Cour de justice internationale qui peut juger de la responsabilité.

Autre exemple, dans ces lieux mêmes de Rio, il y a exactement vingt ans le président George Bush sénior a annoncé : « le mode de vie américain n'est pas négociable ». En d'autres termes, moi président de la république américain, dans une grande démocratie qui se considère dans le monde comme le modèle des démocraties, je n'ai de compte à rendre qu'à mes électeurs. Je n'ai pas à rendre compte au reste du monde de l'impact sur le reste du monde de notre mode de vie. C'est la même chose pour les très grandes entreprises. Est-ce que les grandes institutions financières ont eu à rendre compte de la manière dont leur comportement irresponsable a créé une crise financière mondiale ? La réponse est claire, ils n'ont à rendre compte qu'à leurs actionnaires et à des tribunaux nationaux.

Donc il faut comprendre que l'état du droit international est un état de total irresponsabilité. De même si les dirigeants des grands gouvernements prennent, mettons à Rio, des engagements, ils n'ont absolument pas à rendre compte ensuite à la communauté internationale en cas de non tenue de leurs engagements. La seule chose qui compte pour eux c'est leurs électeurs.

Voilà, Chers Amis, la situation réelle du monde d'aujourd'hui, la situation de totale irresponsabilité et on ne peut s'en tirer qu'en construisant maintenant du droit international. C'est pourquoi nous avons lancé un appel aux gouvernements en disant que s'il devait sortir une seule chose de Rio + 20, une seule chose, ce serait de s'engager sur la voie de l'adoption par l'Assemblée Générale de l'ONU d'une Charte des responsabilités universelles qui puisse être la base d'un nouveau droit international.

Voilà, Chers Amis, cette histoire de vingt cinq ans et comment ces trois processus - enraciner dans le cœur de chacun à l'idée de sa propre responsabilité dans sa vie ; agir au niveau de chaque milieu pour qu'il construise sa vision de la co-responsabilité; agir auprès de nos gouvernements pour adopter la Charte des responsabilités universelles comme base du droit international – se complètent mutuellement.